

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 9 Janvier 2012

Le conseil municipal :

Approuve les virements de crédits suivants, exercice 2011 :

<u>Objet des dépenses</u>	<u>diminution sur crédits déjà alloués</u>	<u>augmentation des crédits</u>
Frais d'études	- 250,00€	
Dépenses imprévues	- 3 070,11€	
Charges à caractère général	- 2 900,89 €	
Remboursement emprunt		+ 250,00€
Autres charges gestion courante		+ 771,00€
Charges du personnel		+ 5 200,00€.

Approuve le tracé du Chemin du Moulin de Chez Coquet, approuve le projet de création des panneaux d'accueil et sollicite l'aide du département pour leur réalisation ; ces travaux s'effectueront en coordination avec le Syndicat Mixte du Salève.

Autorise Mr. Le Maire à signer une convention d'autorisation de voirie avec le Conseil Général lors des travaux d'aménagement sur la route départementale n°6 aux abords de l'école et de l'église.

Le plan de financement, pour les travaux réalisés par le SYANE « Route de Chez le Cordier », approuvé par délibération en date du 2 Mai 2011 a été modifié. Le Conseil prend note des nouveaux montants (coût global estimé à 73 786,00 € avec une participation financière communale s'élevant à 56 398,00 € TTC y compris les frais généraux).

Vu les problèmes rencontrés dus aux dépôts « sauvages » d'amiante et de bidons de produits toxiques près des bennes destinés aux « encombrants », le conseil municipal décide dorénavant de mettre à la disposition des habitants de la commune les bennes uniquement sur le parking de la salle des fêtes et ce pendant une seule journée, notamment 1 vendredi au printemps et à l'automne prochains.

Le conseil municipal donne un accord de principe au projet de création, en coordination avec l'Association Lou Ptiou Golus, d'une garderie périscolaire.

Les membres des commissions « salle » et « scolaire » sont convoqués à une réunion de travail le Jeudi 19 Janvier à 20h30 à la mairie.